

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE LES GRANDES CHAPELLES**

0-0-0-0-0-0-0  
Séance du 16 février 2024  
0-0-0-0-0-0

Nombre de membres :  
En exercice : 11  
Présents : 7  
  
Votants : 8

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique GAMICHON, Maire.

Date de la convocation :  
09 février 2024

Présents : M. Dominique GAMICHON, M. Francis COLLET., M. Florian LUTZ, Mme Marine ROSSI, M. Olivier PETITJEAN, M Philippe CRINDAL, Mme Céline DALLEMAGNE

Absents : M. Francis LITWIN, M. Norbert-Gérald PITIOT, Mme Jennifer VAIRELLES.

Absents excusés ; Mme Karine MAUVAIS donne pouvoir à M. Dominique GAMICHON

Date d'affichage :  
09 février 2024

M. Florian LUTZ a été nommé secrétaire.

**DIAGNOSTIC ET DESAMIANTAGE DE LA TOITURE DU VESTIAIRE DE FOOTBALL**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-21,

La consultation ayant pour objet le diagnostic et le désamiantage de la toiture du vestiaire de football

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après avoir délibéré :

- **décide** d'attribuer les travaux à l'entreprise :
  - BATI CONTROLES SAS 633.04 € HT
  - SARL MASSON & Fils 11 105.00 € HT
- **autorise** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le .....  
Et publication ou notification  
  
Du .....

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait conforme,  
à LES GRANDES CHAPELLES, le 16 FEVRIER 2024  
Le Maire,

